

JUSSEY,

TERRE DE VALEURS

Bulletin d'informations municipales n°2 - Décembre 2014



Petites Cités
Comtoises
de Caractère

© Isa Photo - Jussey

L'édito du maire

LA SANTÉ...

Au cours du passage vers la nouvelle année, la phrase que nous dirons ou entendrons le plus sera, tradition oblige : « Bonne année et bonne santé ». Charles Caleb Colton écrivait : « Le plus pauvre n'échangerait pas sa santé pour de l'argent, mais le plus riche donnerait tout son argent pour la santé ».

Oui, la santé est une grande richesse, même la plus grande ; mais nous n'en sommes pas toujours conscients. Edmé François Pierre CHAUVOT de BEAUCHÊNE, chirurgien du Roi Charles X, écrivait en son temps : « **La santé est le trésor le plus précieux et le plus facile à perdre ; c'est cependant le plus mal gardé** ». En effet, bien avant de guérir, il faut prévenir.

Au cours des dernières décennies, le législateur a voté des lois créant des organismes pour informer, accompagner et financer des campagnes de dépistage, de vaccination et de prévention. Et il est, je le pense sincèrement, du rôle de l'équipe municipale notamment du Maire, de veiller à ce que chacun puisse bénéficier de ses droits. C'est dans cet état d'esprit que j'ai assisté, à la fin de l'été, à une réunion organisée par l'ARS (Agence Régionale de Santé). Son but consistait à nous présenter un bilan assez large de la santé dans le nord-ouest haut-saônois.

Un chiffre m'a particulièrement interpellé : le taux de dépistage du cancer du sein approche à peine 45 % dans le bassin jusséen alors qu'il est quasiment de 80 % en France. Ainsi, des diagnostics tardifs peuvent avoir les conséquences que l'on imagine.

J'ai donc provoqué un entretien avec Madame la Directrice de la CPAM pour avoir une situation détaillée sur la santé à Jussey ainsi que sur l'accès des Jusséennes et Jusséens aux différents droits auxquels ils peuvent prétendre. Ceci pouvait nous permettre de déterminer des mesures efficaces à prendre pour améliorer la prévention médicale.

Après cette rencontre, un constat s'impose : non seulement la situation économique aggravée par notre enclavement est en peine, mais ceci se répercute sur la situation sociale et l'accès aux droits sociaux et aux soins. Enclavement, manque d'informations, chômage, mais aussi négligence privent une partie de nos concitoyens de leurs droits, ce qui peut avoir de graves conséquences en matière de santé.

Alors nous avons pris des décisions :

- Alors que les permanences de la CPAM en secteur rural tendent à être réduites voire supprimées, celle de Jussey verra son amplitude horaire augmenter. Elle passera de deux heures par semaine à une journée, le mardi de 9h à 16h30.
- Yvette Madron vice-présidente du CCAS, orientera les personnes qu'elle recevra en rendez-vous vers cette permanence CPAM quand la situation l'imposera.
- La municipalité mettra en place un moyen de transport régulier (8 places) pour emmener les ayants droits (après étude et vérification de leur situation) au centre de soins gratuits de Frotey-les-Vesoul pour réaliser un bilan médical et social. Nous pourrions en profiter pour faire bénéficier des personnes d'une mammographie à l'hôpital.
- Une diffusion plus importante d'informations sur des droits comme la CMU.

Voilà quelques exemples d'engagements que nous avons pris pour assumer nos responsabilités en matière de prévention médicale, d'information et d'accès aux soins et droits sociaux des Jusséennes et Jusséens. Dans le dernier bulletin municipal, je vous rappelais les devoirs de chacun, mais vous avez toutes et tous également des droits. C'est à nous de faire en sorte que vous y ayez accès, dans la bonne mesure, sans exagération ni abus.

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente année 2015 ainsi qu'à ceux qui vous sont chers et surtout une très très bonne santé ...



Votre maire,
Olivier RIETMANN

Le mot du Maire délégué de Noroy-lès-Jussey

2014 arrive à sa fin, le moment est propice avec ce dernier bulletin municipal pour en évoquer le déroulement.

Dans la rubrique entretien :

Nous citerons le nettoyage total et l'embellissement de toutes les fontaines, la place et le parvis de l'église, le Monument aux Morts, sans oublier les tontes régulières, les tailles et autres défrichages. Je m'associe à la population et adresse un grand merci aux employés communaux qui par leur professionnalisme ont redonné un peu de fraîcheur à notre bourg.

Dans le prévisionnel des travaux 2015 : la façade de la maison commune fera peau neuve avant l'été.

Dans la rubrique événements :

La fête patronale toujours très appréciée, l'opéra promenade "les Brigands" d'Offenbach (je ne m'étendrai pas sur ces 2 derniers, l'association les Z'Amis de la Bridelle les ont évoqués dans les pages suivantes).

La commémoration du 11 novembre, instant rempli d'émotion puisqu'il y a 100 ans commençait cette guerre qui dura 4 années (1er jour de mobilisation générale le 02 août 1914).

Nous ne devons pas oublier que la première guerre mondiale, c'est l'histoire d'une des plus grandes souffrances humaines, 27 % des hommes entre 18 et 27 ans n'en sont pas revenus.

Le 11 novembre, c'est la commémoration solennelle pour chaque famille amputée d'un ou de plusieurs de ses membres, nos grands-pères et arrière grands-pères, pour la liberté de demain, pour notre liberté d'aujourd'hui, et c'est au nom de tous les hommes, qu'il s'agit, par simple amour de la vie, d'en garder mémoire et de faire vivre un souvenir comme celui-là.

La mise en place des sapins illuminés nous rappelle que 2015 se profile déjà à l'horizon.

J'ai une pensée particulière pour les personnes malades ou avec des difficultés qui j'espère ne seront que passagères.

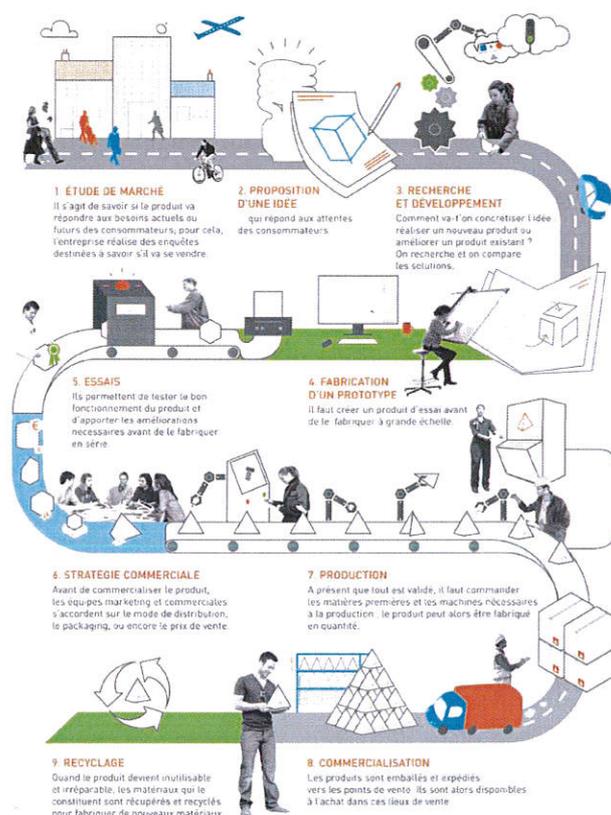
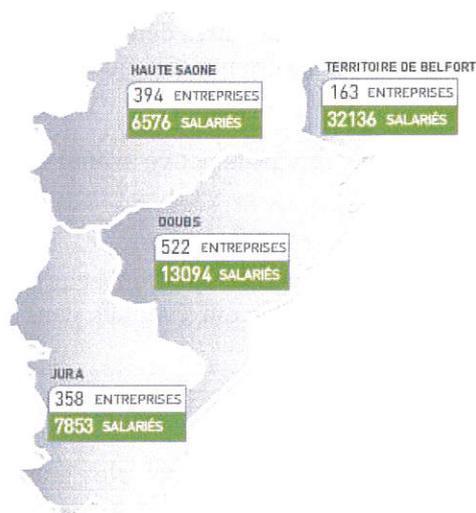
Que cette nouvelle année apporte le meilleur à toutes et à tous !

Yvette MADRON



Pourquoi ne pas se tourner vers l'industrie?

Un vrai paradoxe, malgré un contexte économique difficile, les entreprises technologiques prévoient de recruter entre 80 000 et 100 000 personnes par an jusqu'en 2020, elles représentent en Franche-Comté 40% de l'industrie. Voir carte ci-dessous.



Toutes les étapes pour réaliser un produit industriel =>

Si certains secteurs traversent une période complexe, d'autres se portent bien et recrutent ; c'est le cas de l'aéronautique, de l'informatique, de l'électronique mais également dans des secteurs plus traditionnels, où nos entreprises ont su développer une véritable expertise et un savoir-faire qui en font des leaders sur leurs marchés.

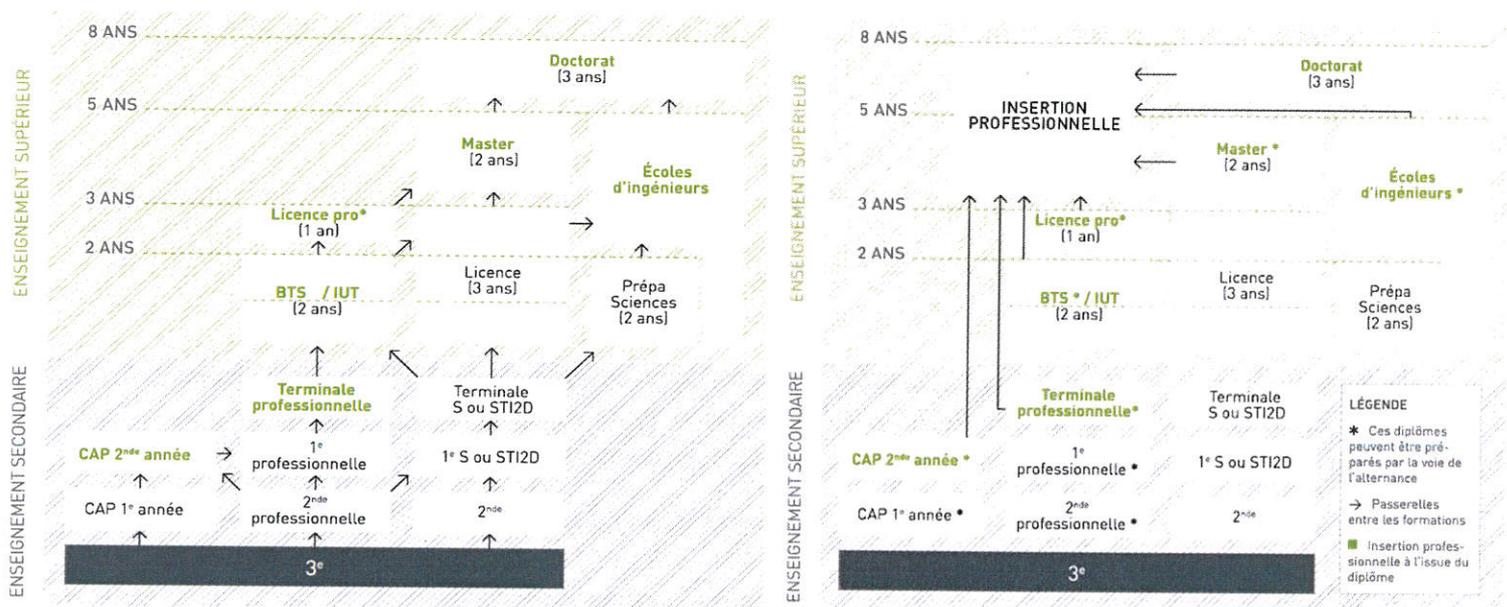
Les exigences technologiques, économiques, environnementales évoluent et sont à la source de créations d'emplois et de nouveaux métiers. Ainsi, le monde du « tout connecté », des nouveaux matériaux, des énergies nouvelles, du recyclage, de nouveaux besoins émergent.

Les techniciens d'études, chefs de projets, chargés d'affaires, pour ne citer qu'eux, sont de plus en plus recherchés par les entreprises.

Si les métiers de base comme fraiseur, tourneur, conducteur d'installations, chaudronnier, soudeur sont encore très recherchés, on peut noter une demande de plus en plus forte en techniciens supérieurs et ingénieurs. Plus de 30 % des recrutements iront vers ces profils. Il faut également noter l'importance grandissante vis-à-vis de la maîtrise de l'Anglais qui sera une exigence pour pratiquement tous les niveaux.

Les entreprises technologiques françaises ont toujours fait part d'un bon niveau d'innovation et de créativité, celui-ci devra impérativement être maintenu voire amplifié. Pour cela les métiers industriels devront anticiper le mouvement, et ceux qui les occupent devront veiller à faire évoluer leurs connaissances et compétences, cela en particulier par la formation tout au long de la vie. La formation continue aura toujours un rôle majeur ; tous les emplois sont concernés par la progression des niveaux de qualification. En 10 ans la proportion d'ouvriers hautement qualifiés est passée de 15% à plus de 20 % ; en même temps le nombre d'ingénieurs a progressé de 50 % et représente aujourd'hui 22 % des salariés des entreprises industrielles.

A côté de la voie «classique» (bac, licence, master, doctorat,...) la voie de l'alternance et celle de l'apprentissage restent de très bons facteurs d'insertion ; plus de 85 % des alternants sont embauchés dans les 6 mois après l'obtention de leur diplôme.



Les voies de formations possibles

Les métiers de l'industrie ont de belles perspectives, ils continueront en permanence d'évoluer pour s'adapter aux mutations technologiques qui ont toujours été les moteurs du progrès.



Jean-Luc QUIVOGNE

Premier adjoint, délégué aux Travaux et au Développement économique et industriel

Le point sur les travaux dans Jussey...

Avec l'été les travaux, grands et petits, ont suivi leur cours. Ils concernent la voirie, les travaux de rénovation et les conditions de travail de nos agents techniques.

Ainsi des travaux de remise en état ont été réalisés. Le mur de la cour de l'école maternelle a été nettoyé et la grille qui l'entoure remise en peinture.

L'espace autour de la statue de la Vierge, rue de l'Hôtel de Ville, a connu une complète rénovation qui la met à nouveau en valeur.

Le réaménagement de la Place de la République est terminé. Nous retrouvons derrière le Monument aux Morts un espace aéré, avec un sens de circulation qui permet un stationnement beaucoup plus aisé.

Des travaux sont envisagés pour les mois à venir comme :

- une campagne de rénovation des bâtiments scolaires.
- le remplacement de conduites d'eau potable en mauvais état rue du Stade et avenue de Verdun.
- la finition des travaux de voirie engagés au cours de cette année 2014 rue du Lavoir, rue du Stade et rue de la Pêcherie.

Nous avons tenu également à améliorer les conditions de travail des agents techniques de la commune. Ils ont été équipés de tenues de travail comme vous avez pu le constater lorsque vous les avez vus intervenir dans les rues de Jussey. Un système de nettoyage de ces vêtements a été mis en place.

Les locaux qui leur sont dédiés, rue de la Pêcherie, sont plus que rudimentaires. Nous les avons dotés de casiers afin que les agents puissent ranger leur tenue. Nous allons aménager un vestiaire avec un WC, une douche et un lavabo ce qui était inexistant jusqu'à présent, mais indispensable.

La cour et l'arrière des bâtiments techniques ont été déblayés et nettoyés afin de rendre ces espaces utilisables. Cela était absolument nécessaire pour assurer une gestion rigoureuse et de meilleures conditions de travail.

Dernièrement nous avons fait l'acquisition d'une machine à peinture de routes. Ainsi, les marquages de rues (passage piéton, arrêt stop, emplacement de parking..) seront plus aisés et rapides.

Nous avançons donc pas à pas, mais bien sûr beaucoup reste à faire.

BONNES ET HEUREUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE À TOUTES ET À TOUS.



Jean-Louis BILLY,
Adjoint aux Services Techniques

C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale) de JUSSEY

Permanence à la Mairie le vendredi de 9h30 à 11h, dans la salle au 1^{er} étage.
Si extrême urgence, sur rendez-vous au 03 84 68 11 49.

Afin de réaliser l'étude des dossiers, veuillez vous munir des documents suivants :

- Etre domicilié à Jussey depuis plus de 3 mois (Bail de location, Avis d'Imposition,...).
- Justificatif de ressources (Salaire, Assedic, CAF, APL, Pension Invalidité, Retraite, Pension alimentaire,...).
- Justificatif de charges.

Suite à la délibération du 12 mai 2014, les membres du C.C.A.S ont voté à l'unanimité la suppression des bons alimentaires, nous en avons remis 16 jusqu'au 30/04/2014.
Les bons pour chauffage sont au nombre de 27 au 01/12/ 2014.

Dans le but d'informer, orienter et accompagner les familles ou les personnes seules, le Centre d'Action Sociale de JUSSEY vient de signer un protocole avec la CPAM. Vous pourrez vous informer des possibilités et accessibilités proposées en matière de santé en lisant la page rédigée par la CPAM et le Centre d'Examen de Santé. Je suis à votre disposition pendant la permanence pour vous renseigner.

Le repas de fin d'année offert par le CCAS aux personnes de plus de 71 ans a eu lieu ce samedi 29 novembre. L'ensemble des convives ont apprécié le repas et l'animation originale qui leur était proposée.

Le thème était la magie avec le magicien RODY qui a étonné, surpris la totalité de l'assistance avec ses manipulations, apparitions, disparitions,...

La majorité était satisfaite d'avoir pu converser tranquillement avec ses voisins de table.

La distribution des colis de Noël pour les plus de 76 ans n'ayant pas participé au repas commencera vers le 15 décembre.

Je vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année.



Repas de fin d'année
29 novembre 2014



Yvette MADRON
Adjointe déléguée
aux affaires sociales

Les prestations de la CPAM

➤ EXAMENS DE SANTE

Le Centre d'Examens Préventifs de Santé de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Vesoul propose des Examens de Santé aux assurés sociaux du régime général et à leurs ayants droit à compter de l'âge de 6 ans.

Ils sont gratuits et confidentiels.

Le contenu de l'Examen de Santé est adapté à l'âge, au sexe, aux risques et au suivi médical habituel. Il est donc modulé, selon un guide de recommandations national, et peut comprendre les examens suivants : une analyse de sang et d'urine, la mesure de la tension artérielle, du poids, de la taille et du rapport tour de taille/tour de hanches, des examens de la vue et de l'audition, un électrocardiogramme, une exploration fonctionnelle et respiratoire, un examen bucco-dentaire.

Ensuite, un entretien personnalisé avec un médecin du CES est réalisé. Ce dernier commente les résultats et pratique un examen clinique.

Sont alors abordés le mode de vie, les antécédents personnels et familiaux, la participation aux programmes de dépistage, le suivi des vaccinations.

A chaque étape de l'examen, médecins, dentiste et infirmières donnent des conseils personnalisés d'éducation en santé.

L'examen de santé vous permet de mieux gérer votre capital santé.

Si vous le souhaitez, nous sommes prêts à vous accueillir, vous et votre famille, au :

Centre d'Examens de santé

30 rue Marcel Rozard

70000 Frotey les Vesoul

Tel : 03.84.97.12.40 pour convenir d'un rendez-vous.

➤ AIDE POUR DEPENSES DE SANTE

Des difficultés dans l'accès aux soins ?

L'Assurance Maladie apporte des solutions adaptées et personnalisées, notamment au moyen de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC) et de l'Aide pour une Complémentaire Santé (ACS).

En cas de situation matérielle difficile, elle peut accorder une aide financière exceptionnelle et ponctuelle via ses fonds sociaux, voire aider au paiement d'une cotisation de complémentaire santé.

UNE COMPLEMENTAIRE SANTE GRATUITE

La CMUC permet à toute personne, résidant régulièrement en France et de façon ininterrompue depuis plus de trois mois, de bénéficier d'une protection complémentaire santé gratuite et renouvelable annuellement.

Qui peut en bénéficier ?

Tous les membres d'un foyer ont droit à la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC) : assuré, conjoint(e), concubin(e) ou partenaire dans le cadre d'un PACS et personnes à charge de moins de 25 ans.

Trois conditions à respecter :

- habiter en France depuis plus de trois mois,
- être en situation régulière,

- avoir un revenu annuel moyen du foyer inférieur aux plafonds déterminés en fonction du nombre de personnes (moyenne des ressources nettes perçues au cours des douze mois antérieurs au dépôt du dossier).

AIDE A L'ACQUISITION D'UNE COMPLEMENTAIRE SANTE (ACS)

Si les ressources moyennes du foyer dépassent **dans la limite de 35%** le plafond d'attribution de la CMU Complémentaire, l'Aide pour une Complémentaire Santé (ACS) est accordée.

Elle ouvre droit à une déduction sur la cotisation auprès de l'organisme de protection complémentaire santé choisi (si un contrat est en cours de validité) ou à choisir en fonction de ses besoins.

Faciliter l'acquisition d'une complémentaire santé

Aucun document supplémentaire n'est à remplir auprès de la caisse d'Assurance Maladie en parallèle à une demande de CMUC : si les ressources dépassent le plafond fixé pour l'attribution de la CMUC, dans la limite de 35%, les droits à l'aide pour une complémentaire santé sont automatiquement examinés et notifiés.

➤ AIDES FINANCIERES INDIVIDUELLES : ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

Une situation matérielle difficile liée ou aggravée par l'état de santé ? Des aides financières individuelles, bien distinctes des remboursements ou indemnités journalières ordinaires peuvent être octroyées.

- **Aide financière pour compenser** la perte de revenus et/ou les frais engagés suite à la maladie, la maternité, l'invalidité ou à l'accident de travail
- **Aide aux frais médicaux**, s'ils sont justifiés médicalement.
- **Aide pour les soins dentaires, optiques ou pour l'achat d'appareillages médicaux.**
- **Financement partiel d'une aide ménagère à domicile**, sous certaines conditions.
- **Financement partiel (90% ou 85%) d'un garde-malade à domicile** lors d'une fin de vie relevant de soins palliatifs.
- **Supplément de 15% du montant des chèques santé** accordé aux bénéficiaires de l'Aide à la Complémentaire Santé (ACS)
- **Aide financière pour faciliter l'adhésion à une complémentaire santé** pour les assurés n'ayant pas droit à l'ACS et dont les ressources sont comprises entre 35% et 55% au-dessus du plafond CMUC.

Rendez-vous sur www.ameli.fr : service en ligne pour les assurés, professionnels de santé et employeurs : pour ouvrir un compte personnalisé, consulter en temps réel ses remboursements, télécharger des imprimés (cmu + ass) ou obtenir des informations utiles.

www.ameli-sante.fr : service en ligne pour découvrir toutes les offres liées à la prévention.

www.ameli-direct.fr : tous les tarifs et les coordonnées des professionnels de santé

Martial NICOT
Responsable pôle précarité
CPAM HAUTE SAONE

Eliad

Pour que **vivre chez soi** reste un **choix de vie**, un **droit**.

Sur la commune de Jussey, nos équipes vous proposent une palette de services diversifiés et complémentaires.

Aide et accompagnement à domicile

(personnes âgées, malades et/ou handicapées)
Entretien du logement et du linge, courses et préparation des repas, aide au déplacement et à l'habillement, transport accompagné, aide aux démarches administratives, lien social, présence et soutien moral...

Portage de repas à domicile

Repas proposés 7j/7. Plusieurs menus au choix (possibilité d'adapter les menus à certains régimes).

Equipe Spécialisée Alzheimer

Accompagnement et conseils à domicile pour améliorer l'autonomie de la personne malade* et soutenir les proches.

* Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées.

Assistance & Sécurité

24h/24 et 7j/7, dispositifs de téléassistance et/ou de géolocalisation, détecteur de chute et détecteur d'incendie pour sécuriser la personne à son domicile ou lors de ses déplacements et rassurer les proches.

Bricolage

Petits travaux d'électricité, de plomberie et d'aménagement, nettoyage des extérieurs, installation de boîtes à clés...

Pôle Prévention/Animation

Programme varié d'actions pour favoriser la préservation de la santé et le maintien du lien social : accompagnement des proches aidants, prévention de la dénutrition des personnes âgées vivant à domicile, activités et/ou sorties festives et culturelles...

Un réseau de bénévoles vient en soutien dans l'organisation de certaines actions.



Eliad
vous aide à
domicile

Aide à la vie quotidienne
Soins Prévention
Livraison de repas
Téléassistance
...

Pour que
vivre chez soi
reste un **droit**

03 81 41 96 96 (25)
03 84 75 97 50 (70)
www.eliad-fc.fr

eliad
Ensemble pour le lien, l'innovation
et l'accompagnement à domicile

Pour plus d'informations, contactez
le responsable de votre secteur :
Tél. 03 84 92 27 89

Eliad à Jussey

49 rue Gambetta

Accueil du public :

le mercredi de 14h30 à 16h30

et sur rendez-vous

www.eliad-fc.fr

Possibilités d'aides financières et d'avantages
fiscaux en fonction de votre situation et de vos
ressources.



Ensemble pour le lien, l'innovation
et l'accompagnement à domicile

Eliad : entreprise associative à but non lucratif, membre du Réseau
UNA Franche-Comté (Union Nationale de l'Aide, des Soins et des
Services aux Domiciles).

Un nouveau lieu pour l'association ADMR de Jussey - Vitrey - Combeaufontaine

Mardi 4 novembre, nous avons eu la joie d'inaugurer notre nouvelle Maison des Services. Après six années de démarches, d'attente..., nous avons pris possession de nos locaux flambant neufs, clairs, spacieux et accueillants. Vous y trouverez :



- **Le service d'aide à domicile**, avec les assistantes techniques Christine et Aurélie qui vous aideront à monter vos dossiers et organiseront avec vous, l'aide que vous souhaitez pour vos parents et familles. Les salariées pourront échanger en toute discrétion avec les assistantes techniques, elles prendront connaissance de leurs plannings et résoudront les difficultés rencontrées lors de leurs interventions.



- **Le service de portage de repas à domicile**, est installé dans un local spacieux, indépendant et accessible en voiture. Isabelle et Catherine assurent ce service en duo chaque jour ouvrable (les repas de fin de semaine sont livrés les vendredis).

- **Le Centre des soins infirmiers** composé de 5 infirmières diplômées d'état et d'une secrétaire qui interviennent soit au domicile des patients, soit à la Maison des services où elles assurent une permanence de : 8h30 à 9h pour les soins.
Le secrétariat est ouvert tous les matins de : 8h15 à 11h30.



- **Le service des aides-soignantes (SSIAD)** effectuent les soins d'hygiène, de confort et d'accompagnement.
Les Assistantes de Soins en Gériatrie (ASG), après avoir fait une formation, participent à l'accueil de Jour les mardis et vendredis à Gevigney-Mercey pour les personnes atteintes de maladie d'Alzheimer. Sylvie, responsable du service, peut aussi orienter les personnes vers les autres services ADMR.

Le regroupement des services de l'ADMR en un même lieu facilite le travail entre professionnelles, donne plus de lisibilité et cherche à développer une meilleure offre de service pour le public. Les bénévoles de l'Association partagent la gestion de ces divers services.

Merci à toutes les personnes qui nous ont aidés dans cette belle réalisation.

La présidente et les bénévoles de l'Association.

Maison des services ADMR
Pré Jean Roche
70 500 JUSSEY
Tél. 03 84 92 26 26
msjussey@fede70.admr.org

Maison des services ADMR
47, Grande Rue
70 120 COMBEAUFONTAINE
Tél. 03 84 92 19 33
mscombeaufontaine@fede70.admr.org

ASSOCIATION FAMILLES RURALES DE JUSSEY

Le 2^{ème} semestre 2014 s'est révélé riche en manifestations pour l'association Familles Rurales.

Après une reprise rapide des activités mi-septembre, les bénévoles organisaient déjà la bourse aux vêtements d'automne.

Mardi 14 octobre, un car complet partait en direction de Nancy pour une visite guidée, de nuit, à l'Est Républicain. Au long de leurs déplacements dans les locaux, les voyageurs ont découvert les secrets de production et d'édition du célèbre quotidien.



Samedi 22 novembre, Yannick Cattin a entraîné, au cours de notre repas dansant annuel, les danseurs avec un air d'accordéon.

Le week-end précédent, les adhérentes des activités féminines ont présenté leurs réalisations dans une exposition vente à la salle de l'A.F.R.

Samedi 6 décembre une 1^{ère} bourse aux jouets s'est déroulée à la salle des fêtes.

En décembre, Annie Losson, comme à chaque période de l'avent, organise une visite d'un marché de Noël. Cette année destination Colmar !

C'est avec cette dernière manifestation que l'association Familles Rurales de Jussey a terminé l'année 2014. Les vacances de fin d'année vont apporter un peu de répit.

Au nom de toutes celles et tous ceux qui m'entourent je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et, vous présente nos vœux les plus sincères pour 2015.

Le Président : Jean-Marie Poirot

Autres activités de l'AFR : la marche du lundi et la bourse aux vêtements.



Ehpad Chantefontaine

Jean Kita

Jean Kita est venu chanter dans notre établissement le 12 août 2014. Les résidents ont été ravis de l'accueillir et d'entendre ses chansons.



La semaine bleue

La semaine bleue a eu lieu du 13 au 17 octobre 2014.

L'Association de Zoothérapie de l'Est est intervenue avec une dizaine d'animaux (lapins, colombe, chinchilla, gerbille, chien...).



Les enfants de l'école maternelle de Jussey ont réalisé avec les résidents un mandala géant, puis les anciens leur ont lu des contes. Avec l'aide du chef cuisinier ils ont décoré des cup cakes.



Les ados du collège Louis Pasteur ont discuté sur le thème de l'école d'autrefois et ont réalisé des pâtisseries avec les résidents.

En cadeau de bienvenue, ils ont offert une rose aux résidents, nous les remercions de cette délicate attention.



Les bénévoles, le club des aînés de Jussey, ainsi que les familles des résidents ont pu écouter les chansons d'hier et d'aujourd'hui avec « La Française ».

Animations

Durant ce deuxième semestre, les résidents ont réalisé de nombreuses sorties : cinéma, vide grenier, visite de musée (Martinville, Fougerolles...) et pêche à l'étang de Montigny lès Cherlieu. Merci au maire de Montigny qui nous accueille gratuitement.

Un aménagement permettant l'accès aux personnes handicapées a été créé devant l'établissement.

La fête de Noël a eu lieu le vendredi 19 décembre 2014 avec la participation d'Alexandra Caselli.

Nous acceptons des objets d'autrefois afin de décorer la maison de retraite (cadre, boîte de décoration en fer, petits meubles, outils...). Contactez-nous au 03.84.68.03.03. Merci

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année !



Portrait de...

Elise MOREAUX

Lors du Conseil municipal du 13 octobre 2014, il a été voté à l'unanimité la passation d'une convention entre la Municipalité de Jussey et Mademoiselle Elise MOREAUX, jusséenne, étudiante en ostéopathie : en échange d'une aide financière accordée par la Commune, Elise MOREAUX s'engage à venir exercer à Jussey après ses études.

Laissons Elise MOREAUX se présenter :

" Je m'appelle Elise MOREAUX, j'ai 21 ans, je vis à Jussey depuis l'âge de 3 ans et maintenant je suis étudiante en ostéopathie.

J'ai eu mon bac S au lycée Belin à Vesoul, puis je me suis lancée dans des études médicales. D'abord étudiante à la faculté de médecine de Besançon, je me suis renseignée sur le métier d'ostéopathe car je souhaitais exercer un métier de soin et manuel. Mes recherches m'ayant intéressée, je me suis alors renseignée sur plusieurs écoles. C'est ainsi que je me suis retrouvée à Biarritz, le cursus de leur école étant le plus intéressant à mes yeux. J'étudie donc à Biarritz depuis octobre 2013.

En revenant en vacances chez mes parents et en parlant avec des connaissances de mes études, j'ai pu constater que beaucoup de personnes avaient une vision très superficielle de l'ostéopathie, mais qu'ils étaient intéressés par cette approche médicale : à l'écoute du patient, de sa plainte, avec un traitement purement manuel. Sachant qu'il y avait peu d'ostéopathes dans le secteur de Jussey et aucun à Jussey même, je me suis dit : pourquoi ne pas m'y installer à la fin de mes études ?

Avec cette idée en tête, je me suis demandée s'il était possible que ma commune d'origine m'aide. En effet les écoles d'ostéopathie en France sont des écoles payantes et aucune aide n'est possible au niveau de l'Etat ou de la Région. Je suis donc allée voir Monsieur Rietmann, notre maire, pour savoir si un "partenariat" était possible (la commune m'aiderait financièrement et en contrepartie je m'installerais à Jussey à la fin de mes études). Le Maire a étudié la question et m'a rappelée en m'expliquant que cela était possible sous forme de convention d'aide pour les étudiants en milieu médical. Le Conseil municipal ayant voté favorablement pour l'établissement de cette convention, je me sens beaucoup plus sereine maintenant : je poursuis mes études avec un projet d'installation concret. »



Elise MOREAUX dans le cadre de ses études.

LES ÉCOLES DE JUSSEY

Il existe deux écoles à Jussey, une école maternelle et une école élémentaire formant toutes deux l'école primaire et rassemblant à ce jour 219 élèves (85 pour l'école maternelle et 134 pour l'école élémentaire).

➤ **L'école maternelle :**

Elle compte 4 classes, de la toute petite à la grande section :

- TPS/PS avec Mme PETRIGNET
- PS/MS avec M. FEUVRIER
- MS avec Mme MENNETREY (directrice)
- GS avec Mme BAVARD

Quatre ATSEM (Mmes BOLOT, HENRIOT, MARSOLAT, PREVITALI) et une Assistante de Vie Scolaire (Mme LARUE) complètent l'équipe éducative.



L'association « La Planète des Ecoliers » qui gère la coopérative scolaire, est composée de parents d'élèves et d'enseignants. Elle a pour objectif la réalisation d'actions au profit des deux écoles de Jussey, ce qui permet ensuite de participer au financement des divers projets menés dans les classes au cours de l'année scolaire. Les ressources de l'association proviennent des cotisations, des subventions des communes, des dons et produits des activités réalisées au cours de l'année (ventes diverses et animations). La Présidente est Mme Bavard, la vice-présidente est Mme GRANDJEAN, les trésoriers sont Mme MENNETREY et M. SIRON, le secrétaire est M. FEUVRIER.



Extrait d'un spectacle, celui de la Compagnie des 3 Chardons « Antoine et les étoiles » auquel ont participé les élèves le jeudi 9 octobre.

La directrice de l'école maternelle de Jussey

Véronique MENNETREY

➤ **L'école élémentaire :**

Elle compte 6 classes, du CP au CM2 :

- CP avec Mme CHEVANNE
- CP/CE1 avec Mmes COGNOT et DARD
- CE1/CE2 avec Mme BOIS
- CE2/CM1 avec M. SIRON

- CM1/CM2 avec M. THARY et M. CHIPAUX (directeur)
- CM2 avec M. LHENRY

Les enseignants sont assistés dans leur tâche par Mme Roussel qui s'occupe de la salle informatique et de la BCD (livres et documentation), Mmes Parisse et Guillaume ainsi que M. Vigneron qui, eux, viennent en aide personnalisée auprès des enfants reconnus en difficulté.

Mme Massenet et M. Noris sont deux enseignants titulaires remplaçants rattachés à l'école et peuvent aussi intervenir lorsqu'ils sont présents, ce qui est rare.

Mme Henriot, psychologue scolaire, est sollicitée pour la mise en place de projets personnalisés de parcours scolaires.

Notre projet d'école concerne la communication et s'articule autour de trois axes :

- la maîtrise de la langue
- le soutien aux élèves en difficulté
- l'éveil aux nouvelles techniques de communication

Nous avons aussi un projet de climat scolaire qui vise à améliorer les relations entre élèves, entre élèves et enseignants.

Des projets de classe sont en cours en ce qui concerne la défense de la langue française, la connaissance de l'Europe et l'ouverture culturelle... ce qui prouve que les enfants sont encore intéressés et actifs.



Travaux d'enfants pour la commémoration du centenaire de la Grande Guerre.



Participation à la journée nationale du sport : initiation au football.

Nous faisons partie du Réseau des Ecoles Rurales qui nous permet de financer de nombreuses activités culturelles et sportives, grâce à la CCHVS qui finance les transports liés à ces activités. Nous les remercions, ainsi que la commune de Jussey qui nous permet de moderniser le mobilier et le matériel informatique.

Depuis cette rentrée, nous avons une nouvelle semaine scolaire sur cinq jours consécutifs. Les élèves viennent tous les matins du lundi au vendredi et trois après-midi par semaine suivant les cycles. Il est à noter que, dans le dernier conseil d'école, parents, élus et enseignants ont constaté une fatigue accrue depuis le passage à ces nouveaux rythmes. Les enfants sont moins disponibles pour les apprentissages en fin de semaine et pour le travail à la maison.

Manifestement, la réforme des rythmes scolaires n'est pas une réponse suffisante à l'échec scolaire et il serait bon de s'intéresser à d'autres pistes, comme celle indiquée par le psychopédagogue Serge Boimare. Dans deux de ses livres, « L'enfant et la peur d'apprendre » et « Ces enfants empêchés de penser », il propose de lever les blocages scolaires par la médiation culturelle (passage de l'extérieur vers l'intérieur) et la médiation langagière (passage de l'intérieur vers l'extérieur). Ainsi dédoublée, la médiation peut devenir remédiation ou compensation. Ce paragraphe n'engage que son auteur.

Le directeur de l'école élémentaire de Jussey

Patrick Chipaux

Médiathèque : l'accès à la culture pour tous

Située dans la Maison des Services à Jussey, la médiathèque, spacieuse et esthétique, moderne et fonctionnelle, est ouverte au public depuis le mardi 4 novembre.

Ce projet culturel, offert aux habitants par la Communauté de Communes des Hauts du Val de Saône, s'inscrit dans la volonté de développer l'accès à la culture, d'offrir un véritable espace de convivialité, de rencontre et de formation pour toutes les générations : enfants, adolescents et adultes.



La médiathèque propose différents espaces :

un espace livres (pour enfants – et même pour les tout-petits -, adolescents et adultes)

un espace musique et cinéma (1000 CD et 500 DVD)

un espace multimédia (4 ordinateurs avec accès à Internet et à la bureautique)

un espace presse (magazines d'information et de loisirs)

et un site Internet (www.cchvs.fr) sur lequel il est possible de rechercher des ouvrages, d'en réserver et de connaître les animations proposées.

La médiathèque fait partie du réseau intercommunal de lecture publique avec les bibliothèques d'Aboncourt-Gesincourt, de Combeaufontaine, de Montigny-les-Cherlieu, de La Roche Morey et de Villars-le-Pautel. Une carte unique permet d'emprunter, de réserver et de restituer des documents dans chaque point de ce réseau.

L'abonnement à ce réseau est gratuit, il permet d'emprunter 4 livres, 1 CD, 1 DVD par personne pour une durée de 3 semaines.

Une boîte de retour, située sur la façade du bâtiment, permet de restituer les documents empruntés en dehors des heures d'ouverture de la médiathèque.

Heures d'ouverture de la médiathèque :

mardi : 9h à 12h et 14h à 18h

mercredi : 14h à 18h

vendredi : 14h à 19h

samedi : 10h à 16h

mercredi matin et vendredi matin : réservés aux groupes (sur inscription)



La médiathèque comporte également une salle d'activités dédiée aux conférences, projections, réunions et animations de toutes sortes.

Le 4 novembre, la classe de CM2 de Jussey y a suivi un atelier avec l'illustrateur Maxime Peroz.

Les élèves de M. Lhenry ont réalisé des marque-pages que les bibliothécaires offriront aux usagers de la médiathèque.

La FNATH, c'est quoi ?

Créée en 1921 pour combattre les injustices dont étaient victimes les Accidentés du travail, la "Fédération Nationale des Mutilés du Travail" est devenue en 1985 la "Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés" (la FNATH).

Forte de son expérience et de son audience (200.000 adhérents, 83 délégations départementales et 1.600 sections locales), la FNATH est l'une des plus importantes associations du mouvement social et la première association Française des Personnes Accidentées, Malades ou Handicapées.

Reconnue d'utilité publique par Décret du 6 août 2005, l'action de la FNATH se situe à 2 niveaux : JURIDIQUE et REVENDICATIF, complétés par de nombreuses actions de "prévention". Concernant l'action juridique, la FNATH a pour vocation le conseil et la défense en droit social.

Avec son équipe de médecins collaborateurs, de juristes et d'avocats conseils, l'association intervient quel que soit le problème de la personne :

- Accidents Corporels (Accident du Travail, de voiture, domestique...)
- Reconnaissance de Maladie Professionnelle (Amiante, Hernie Discale, Tendinite...)
- Droit des Personnes Handicapées (RQTH, AAH, cartes de priorité et de stationnement) auprès de la MDPH
- Contentieux avec les organismes sociaux (CPAM, CAF, CARSAT...)
- Harcèlement moral, Risques psycho-sociaux
- Litige avec l'employeur, licenciement, harcèlement, faute inexcusable de l'employeur
- Litige avec les compagnies d'assurances...

En outre, notre Association mène également une action revendicative auprès des pouvoirs publics visant à améliorer la législation sociale et à faire aboutir de véritables réformes basées sur la solidarité.

Contacts :

La Présidente du Groupement Départemental FNATH 70 « Association des Accidentés de la Vie », et de la Section Locale de Jussey et des cantons environnants :

Madame Françoise MASSON 45, rue du Parlement 70500 JUSSEY
Tél : 03 84 68 11 26 m@il : f.masson-fnath@orange.fr

Ou la Secrétaire Juridique du Groupement Départemental :

FNATH 70 "Association des Accidentés de la Vie"

5, rue Jean-Bernard Derosne 70000 VESOUL

Tél : 03 84 76 06 99 m@il : fnath70@orange.fr Site Internet : fnath.org



POUR UNE SOCIÉTÉ
PLUS SÛRE
PLUS JUSTE
PLUS SOLIDAIRE



Rejoignez-nous
dans notre combat
pour la défense
des accidentés de la vie
www.fnath.org





ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE JUSSEY ET DES ENVIRONS

Le 1^{er} novembre 1954 la guerre éclate en Algérie et a traumatisé toute une génération ; c'est donc un devoir de mémoire que les Anciens Combattants se doivent d'assurer pour ne pas oublier et honorer leurs camarades disparus. Leur sacrifice doit nous servir à rappeler à tous ceux qui vivent aujourd'hui combien la paix est fragile et combien elle doit être protégée et défendue.

La section de Jussey a été créée en février 1967 à l'initiative de M. Raymond Chrétien.

La maladie a encore frappé durement cette année, plusieurs de nos camarades nous ont quittés, des amis fidèles sur qui la section pouvait compter en toutes circonstances.

Le 11 mai à Gy la section a participé au congrès départemental des ACPG et CATM, M. Claude Catto et M. Albert Garnier se sont vu remettre la médaille de la fédération Maginot pour les services rendus à la section.

Lors des manifestations du 14 juillet, la section était également présente, en partenariat avec la municipalité et le Conseil des Sages, en assurant comme d'habitude la buvette et le repas servi en soirée dans une ambiance conviviale.

L'assemblée générale départementale FDAC aura lieu le 3 mai 2015 à Jussey et l'assemblée générale cantonale le 15 février 2015.

A l'aube de cette nouvelle année la section adresse aux adhérents, sympathisants et lecteurs de ce bulletin des vœux chaleureux de bonheur et surtout de santé.

Le secrétaire Pierre Losson



Les médaillés en compagnie du président Cl. Thierry

LA GENDARMERIE VOUS INFORME

Communauté de Brigades de Jussey
32 rue Charles Bontemps
03.84.68.06.17 ou le 17



La Gendarmerie remercie la municipalité de JUSSEY de lui ouvrir les colonnes de son bulletin municipal.

Notre but est de vous apporter quelques conseils et informations pratiques participant à votre sécurité au quotidien.

VOTRE SECURITE SUR INTERNET

Face à l'importance grandissante d' internet dans notre quotidien, les délits commis via ce média sont en croissance constante et touchent même nos campagnes. Il paraît nécessaire de rappeler quelques points de bon sens.

Les 10 commandements de la sécurité sur INTERNET :

- 1/ **utiliser des mots de passe de qualité**, difficiles à deviner par un tiers mais facile à retenir (éviter 1234, nom de votre chien...)
- 2/ **Avoir un ordinateur à jour**
- 3/ Effectuer des **sauvegardes régulières**
- 4/ **Ne pas cliquer trop vite** sur les liens proposés, qui peuvent vous entraîner sur des sites frauduleux ou des copies de sites très connus
- 5/ **Contrôler la diffusion d'informations personnelles** (votre banque connaît déjà votre numéro de compte, ne pas le divulguer à qui que ce soit même à l'administration, sur Internet)
- 6/ **N'utiliser que des sites commerciaux sécurisés** (**httpS au début de l'adresse internet**)
- 7/ **Ne jamais relayer certains messages** (canulars, chaîne d'amitié porte bonheur, pyramide financière, appels de solidarité le plus souvent faux et alertes aux virus)
- 8/ **Soyez prudents** (méfiez-vous des fautes d'orthographe sur des sites d'apparence officielle, changement inexplicable d'adresse d'un ami, message de l'étranger...)
- 9/ **Soyez vigilants** aux pièces jointes reçues dans vos mails (certains codes effectuent des tâches sur votre ordinateur à votre insu : « .pif - .com - .bat - .exe - .vbs - .ink).
- 10/ **Ne faites pas sur internet ce que vous ne feriez pas dans la rue** avec un inconnu : ex, payer d'avance un produit rare ou quasi neuf vendu pour un prix ridicule, livré sur un parking de nuit et le week-end quand les banques ne peuvent pas être consultées ou avec seulement un N° de portable.
Quand c'est trop beau, c'est faux !

LES PETITES ANNONCES : Nous constatons de plus en plus d'arnaques liées aux petites annonces de ventes, de rencontres ou d'appels à la générosité qui sont autant de pièges. Soyez vigilants, au moindre doute contactez-nous !

FACEBOOK : Contrôlez vos messages et ceux de vos enfants. Certaines paroles et photos peuvent constituer des infractions pénales dont vous êtes responsables (internet n'oublie jamais rien, une fois publiée, il reste toujours une trace de vos activités).

VOTRE SECURITE CHEZ VOUS

La Haute-Saône n'est pas CHICAGO, mais quelques conseils simples permettraient d'éviter une bonne part des faits constatés.

- 1/ **Fermez vos portes à clef** et vos fenêtres, même si vous êtes brièvement absents ou sur l'arrière de votre propriété.
- 2/ **Ne laissez pas les clés sur le contact** de votre véhicule
- 3/ **Pas d'objets de valeur visibles**
- 4/ En cas d'absence prolongée, **faites ramasser votre courrier** par un proche
- 5/ **Ne laissez pas les clés sous le paillason** ou le pot de fleurs
- 6/ **Ne laissez pas entrer les inconnus**
- 7/ **Ne facilitez pas le travail des voleurs**, pas d'échelle posée contre la façade, ni d'outil près d'une vitre
- 8/ **Avissez un voisin de confiance ou la Gendarmerie** de vos absences de plus longue durée (opération tranquillité vacances)
- 9/ **Signalez les véhicules ou individus suspects (notez les plaques d'immatriculation !)**
- 10/ **Ne conservez pas de fortes sommes en liquide.**

«3S » SECURISER, SURVEILLER, SIGNALER.

LA SECURITE DES SENIORS :

Gardez le contact avec vos voisins, **signalez toute absence ou hospitalisation, ne conservez pas les codes confidentiels avec les cartes bancaires et ne les composez pas devant des inconnus.**

Surveillez vos sacs lors de vos passages en caisse (attention aux bousculades).

A la maison, ne montrez jamais vos économies, ne laissez pas deviner votre cachette ni ne gardez d'argent en grande quantité au même endroit. Evitez la table de nuit, l'armoire, la pile de linge, la boîte à gâteaux.

Adresses et liens utiles

<http://www.securite-informatique.gouv.fr>

<http://www.referentsurete.com> (pour particuliers, collectivités, commerçants, entreprises)

En cas d'escroquerie internet :

<http://www.internet-signalement.gouv.fr>

ou sur le site lui-même « signaler des abus.... »

Notre forêt...

Elu conseiller municipal par vos suffrages, puis vice-président de la commission bois par la mairie, je tenais à vous informer de l'évolution de nos forêts et de nos projets.

Depuis le mois d'avril, j'ai visité tout notre patrimoine forestier et pense en connaître chaque parcelle, que ce soit à Jussey ou à Noroy.

J'ai pu ainsi suivre l'entretien, les travaux et les coupes réalisés par l'ONF.

La forêt a souffert de la sécheresse du printemps, mais la météo de juillet-août a permis de limiter les dégâts. Cependant, les frênes ont été fortement attaqués par un champignon microscopique (chalasa frascinea) et l'espèce devrait certainement disparaître dans les années à venir. Le champignon pénètre par les feuilles, provoque un flétrissement et gagne ensuite les ramures qui se nécrosent. Les jeunes arbres meurent rapidement tandis que les vieux sujets dépérissent lentement.

Les coupes mises sur le marché par l'ONF à l'automne se sont vendues à un prix supérieur aux prévisions (principalement le lot 18 au Soulienne) et ont donc rapporté à la commune une belle trésorerie pour l'entretien futur de nos forêts.

Par ailleurs, la commission bois a décidé de mettre en place un projet d'affouage pour les habitants de Jussey-Noroy pour la saison 2015-2016.

Jusqu'à présent, les affouagistes étaient presque exclusivement des personnes de Noroy.

La gestion de la forêt de Jussey est assurée par l'ONF qui a réalisé un plan de gestion pour 20 ans. Ce dernier englobe la superficie totale de Jussey-Noroy. De ce fait, les frais de gardiennage et d'entretien incombent à la commune de Jussey, seule responsable de cette forêt.

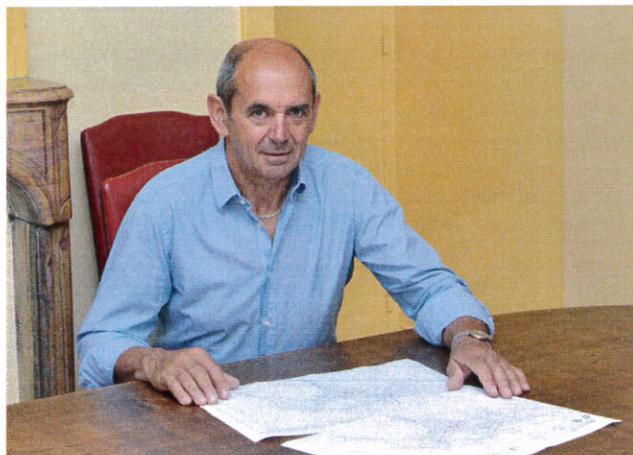
Les rôles d'affouage seront donc mis en place pour la prochaine saison au mois de septembre 2015.

Une réunion publique est prévue au printemps pour expliquer ce nouveau programme.

L'affouage n'est pas un dû, mais un droit ouvert aux habitants de Jussey-Noroy. Il faudra cependant respecter scrupuleusement les règlements et engager sa responsabilité en signant un rôle d'affouage.

Le bois n'est pas un travail facile.....

Bonne suée et bon courage !

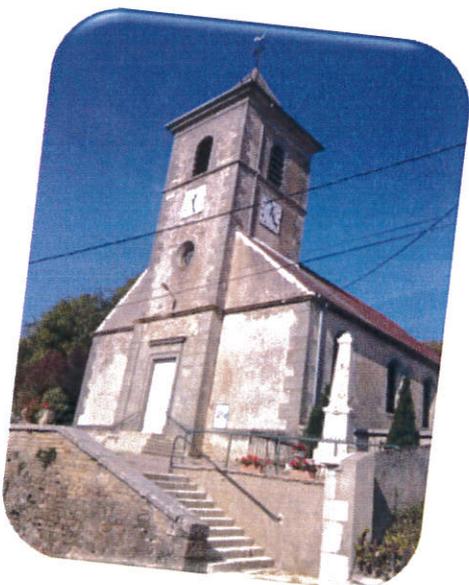


Gérard PIMONT
Conseiller municipal
Vice-président de la commission Forêt

Votre album

La vie de la cité en images

Retrouvez certains moments qui ont animé notre belle commune de Jussey depuis le mois juin 2014 : farandole des enfants autour de la bastille, cérémonie du 14 juillet avec le Député Alain CHRETIEN, mariage de Clarisse et Nicolas FENDELEUR, mise en valeur du lavoir Nicouchot, du parvis de l'église et du Monument aux Morts de Noroy-lès-Jussey, ainsi que de la statue de la Vierge et du Prieuré de Jussey.





Rénovation et valorisation du Carré militaire du cimetière et de la place de la République de Jussey, mariage de Sophie et Alexandre PIGHETTI, mariage de Sylvie et Isabelle FOURNEL, petit-déjeuner avec l'ensemble des acteurs économiques du secteur, cérémonie du 1^{er} novembre et hommage aux « Morts pour la France » de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

La Municipalité de Jussey, reconnaissante, remercie chaleureusement Mme DAROSEY, du magasin « Capucine Fleurs », pour avoir, à l'occasion de la cérémonie du 1^{er} novembre, rendu hommage aux soldats morts pour la France du Carré militaire, à travers un petit bouquet déposé sur chaque tombe.



Zoom sur...

Le bulletin d'informations de la commune comporte dans chaque édition un article mettant en valeur une association et une entreprise de Jussey ou Noroy-les-Jussey. Dans la présente édition, nous allons découvrir Les Z'Amis de la Bridelle de Noroy-les-Jussey, puis l'entreprise OGF de Jussey Gare.

Les Z'Amis de la Bridelle

En juin 1985 était créée officiellement (par un groupe d'amis) une association loi 1901 sous la dénomination « Les Z'amis de la Bridelle ». Son but : animer le village et procurer des loisirs à ses habitants.

Un bureau a donc été mis en place avec la nomination d'un président, vice-président, secrétaire, trésorier et des membres ... Au fil des années, la présidence a changé une fois, le bureau a évolué en fonction des départs des membres vers d'autres lieux ou autres sensibilités ; le staff des membres actifs a évolué également, mais il faut noter qu'à chaque réunion de l'association, l'ensemble des habitants est convoqué. (Nous regrettons que toute la population ne se sente pas concernée, mais ainsi va la vie !!!)

Des manifestations sympa avaient déjà lieu avant, cela ressemblait étrangement à nos fêtes des voisins actuelles ou peut-être à l'image du repas gaulois qui illustre la dernière page des albums d'Astérix et Obélix ...

Que s'est-il passé au fil des années ?

- La fête patronale a été relancée et d'un repas en plein air nous sommes arrivés à un repas sous chapiteau, avec animation le samedi soir et repas dansant le dimanche soir et... le lundi, la fin de la fête avec le démontage des stands par les bénévoles et la petite collation de réconfort qui termine la fête.
- Des animations ont été réalisées : jeux de quilles, structures gonflables pour enfants, baptêmes de l'air en hélicoptère, vide-greniers, course cycliste...
- Une autre tradition s'est mise en place : le repas du 11 novembre, qui après la cérémonie au Monument aux Morts (Noroy honore 15 Anciens Combattants) et le verre de l'amitié offert par la municipalité, un repas réunit tous ceux qui ont des souvenirs à évoquer.
- L'argent des manifestations a été réinvesti dans l'aménagement d'une salle polyvalente qui offre aux habitants un lieu de convivialité ; des investissements ont également été faits sur des chapiteaux de montage rapide qui peuvent être loués.
- Le village a également accueilli par 2 fois l'ensemble Justiniana qui monte des spectacles d'opéra promenade très prisés par le public en y associant des habitants comme figurants, choristes, mais aussi hébergeurs pour les artistes...
- Des feux de la Saint Jean ont également été organisés sur le site de la Bridelle, une manifestation qui a laissé de grands souvenirs aux bénévoles ainsi qu'à certains participants
- Les Z'amis de la Bridelle ont également participé activement aux fêtes des moissons organisées par le syndicat d'initiative de Jussey (Réalisation de chars et participation aux défilés).



L'entreprise O.G.F.



Jussey capitale française du cercueil grâce à son usine O.G.F. (ex usine CGSM)

L'usine de Jussey a démarré son activité vers la fin de la première Guerre mondiale. A cette époque, la société produisait du charbon de bois. Les activités de l'usine s'orientent ensuite vers la scierie traditionnelle, avant de s'engager au cours de la seconde Guerre mondiale dans la fabrication de cercueils, activité qui est encore la sienne aujourd'hui. C'est dire son ancrage dans la région.

Ce sont près de 80 000 cercueils qui sortent annuellement des chaînes de finition de l'usine.

L'usine s'étend sur 10 ha, dont 16 000m² couverts. La scierie transforme près de 30 000 m³ de grumes, essentiellement du chêne, un peu de frêne et de hêtre. Elle fournit en plot vert la seconde usine du groupe située à Reyrieux dans l'Ain. L'usine est intégrée à 100%, les principales étapes de notre activité sont les suivantes : Estimation, Cubage, Scierie, Pré-Séchage, Séchage, Pré-débit, Panneautage, Placage, Usinage, Moulure, Stockage, Montage, Finition, Equipement, Emballage et Expédition.

L'usine emploie à ce jour environ 126 personnes contre 69 à Reyrieux (près de Lyon). Grâce à ces deux usines, OGF est le premier producteur européen de cercueils en bois massif.

Au cours des cinq dernières années, ce sont près de 8 millions d'euros qui ont été investis sur le site afin de maintenir, d'améliorer ou de moderniser nos outils de production. En 2009, 6 millions d'euros ont été injectés dans trois chaudières à déchets de bois, en 2010 l'atelier scierie s'est doté d'un « canter quad » pour optimiser la matière première, en 2011 et 2012 c'est tout l'atelier pré-débit qui a renouvelé son parc machines (raboteur, délignieuses..) ainsi qu'un dépilleur automatique qui a permis de réduire considérablement la pénibilité au poste. Un nouveau Centre de découpe des grumes pour plus de 300 K€ va être installé en ce mois de décembre.

Ces deux dernières années, l'usine a insisté sur l'amélioration de l'ensemble des process avec comme fil conducteur la sécurité du personnel, la pénibilité au poste et le management des hommes et des femmes.

Il est instauré une véritable culture de l'amélioration continue au travers de réunions hebdomadaires dites « de progrès », où chaque chef d'équipes réunit l'ensemble de ses collaborateurs pour commenter les différents indicateurs mis en place, mais aussi élaborer toutes les pistes de progrès qui seront par la suite expérimentées et mises en place si elles s'avèrent judicieuses.

Le groupe OGF, à travers notamment sa marque PFG, se fournit exclusivement en cercueils fabriqués dans ses usines françaises de Jussey et Reyrieux. Les modèles en chêne sont fabriqués avec des bois de la région, certifiés PEFC. Les chutes de bois et sciure servent à alimenter la chaufferie du site permettant une autonomie pour le séchage du bois et le chauffage, le reste est revendu à des industriels locaux.

L'usine de Jussey a eu l'honneur de recevoir M. le préfet, M. le Président du Conseil général ainsi qu'une délégation de personnes de l'ONF et des élus locaux dont plusieurs maires le 20/11/2014.





Loto des commerçants de Jussey le 19 Octobre 2014.

Cette année encore, les animations commerciales organisées par les commerçants Jusséens ont eu un franc succès.

Le 2 août, les rues du centre ville de Jussey ont été envahies d'étalages de brocanteurs amateurs et professionnels pour le bonheur des visiteurs sous une météo plus que favorable.

Le loto des commerçants du 19 octobre a lui aussi été très convoité, plus de 160 passionnés étaient au rendez-vous.

Les commerçants de Jussey remercient tous les participants de leurs animations annuelles et sont heureux de vous accueillir dans leurs commerces pour les périodes de fin d'année !

Du 16 au 24 Décembre

Venez gratter et gagner des bouteilles de champagne !

Chez vos commerçants Jusséens



Un Comité des Fêtes pour Jussey

Il y a quelques années, Jussey était reconnu à travers toute la Haute-Saône et bien plus loin encore pour ses commerces et ses fêtes populaires : foires expositions, fêtes des Moissons, festivités de Mai, spectacles sons et lumières, concours départementaux des chevaux comtois, marchés, énormes foires mensuelles qui remplissaient tout Jussey et attiraient de très nombreux visiteurs dans le chef-lieu de Canton !!!

Tout était lié, les manifestations attiraient les visiteurs qui faisaient vivre notre bourg et donnaient envie d'y vivre.

Ces manifestations avaient lieu grâce à un groupe de personnes motivées qui souhaitaient que Jussey soit dynamique, que l'on s'y amuse et que l'on prenne plaisir à y venir !

L'envie est là, nous l'avons constaté au 14 juillet : toutes les Jusséennes et les Jusséens s'étaient parés des couleurs tricolores et une belle fête a pu s'organiser autour de la bastille confectionnée par les enfants et le Conseil des Sages. Ensemble nous avons partagé une belle fête avec les jeux en famille, le bal populaire, le repas des Anciens Combattants et le feu d'artifice.



Quelques souvenirs du 14 juillet...

Ce n'étaient que les prémices de ce que peut retrouver « Jussey, Terre de Valeurs » et pour cela nous avons besoin d'unir nos forces et notre volonté.

Le Comité des Fêtes sera créé **vendredi 23 janvier 2015**, une première réunion se tiendra pour définir les actions que nous souhaiterons mener ensemble (exemple : fête du 1er mai, défilé de chars, soirée à thème, soirée jeux de société, tarots, fête de la musique, jeux inter-villages... apportez toutes vos idées).

Le rôle que chacun souhaitera tenir au sein du comité des fêtes sera défini sans être figé : membre participant, bricoleur, couturière, cuisinière, animateur, animatrice, danseur, chanteur, figurant, participant...

Un bureau devra être constitué lors d'une réunion suivante avec un président, un vice-président, une secrétaire, un trésorier et des membres.

Il serait souhaitable d'arriver à un membre par quartier de Jussey, ceci simplifiant par la suite la mise en place

d'un défilé de chars par quartier (souvenirs, souvenirs.....)

Jusséens et Jusséennes, jeunes pleins de bonne volonté et plus âgés, vous qui avez connu les belles années de Jussey, ensemble remettons en place le Comité des Fêtes jusséen et redonnons à Jussey une image de chef-lieu de canton joyeux et dynamique.

Nous ne remercierons jamais assez Claudette Mignard et toute l'équipe qui l'entouraient pour ces magnifiques fêtes et ces si beaux moments qu'ils nous ont fait partager.

Soyez tous remerciés et j'espère que vous serez nombreux à cette réunion.

Vous pourrez compter sur toute l'équipe du Conseil municipal pour soutenir à 200% ce nouveau comité des fêtes.

Francine De Paola Martinez
Conseillère municipale au sport, à la jeunesse et aux festivités.

Le premier acte de ce Comité des Fêtes sera l'organisation d'un concert le 28 février 2015, à la salle des fêtes de Jussey, avec le groupe ANACRUZ, formé en 2012 et composé de neuf membres, issus pour certains de Jussey.

A ne pas manquer !!!



Le groupe ANACRUZ



Badminton Jusséen : Formation et Compétition

Le club de badminton a terminé la saison 2013-2014 avec un effectif de plus de 50 adhérents, un très beau succès pour notre association qui a poursuivi sa lancée en s'affiliant à la Fédération Française de Badminton (FFBaD) et en engageant deux équipes de six joueurs pour effectuer les compétitions des interclubs du comité départemental.

Ainsi, vous pourrez suivre nos compétiteurs après Vesoul et Rioz, à :

- Combeaufontaine et Vesoul le 24 janvier 2015
- Scey sur Saône le 7 mars 2015
- Larians le 11 avril 2015

De plus, le week-end du 01 et 02 novembre 2014, le club jusséen a organisé avec la participation de la fédération un stage de perfectionnement ouvert pour tous les clubs du département. Ce rassemblement a réuni une soixantaine de badistes.

Dans ce même objectif, le club jusséen forme actuellement 2 animateurs pour accompagner nos jeunes et adultes. Le stage « DAB » est encadré par un animateur diplômé d'état de la fédération FFBaD.

Enfin, le club jusséen vient de sortir son T-Shirt officiel pour les compétitions.

Il ne reste plus qu'à souhaiter bonne chance aux compétiteurs !

BADMINTON JUSSEEN
2014 - 2015

Horaires:
Lundi 19h30 - 21h30
Vendredi 18h30 - 20h30

Public:
Adultes (Tous niveaux)
Adolescents (+12 ans - Niveau Confirmé)

Contact: 06.71.60.34.35

Gymnase de Jussey

Copyright Imprimé par nos soins FFBaD JUSSEEN

Alors avis aux amateurs !

Que vous soyez adultes, experts ou débutants, ou adolescents confirmés (+ de 12 ans), que vous souhaitiez pratiquer le Badminton en loisir ou en compétition, venez nous rejoindre au gymnase de Jussey les lundis de 19h30 à 21h30 ou les vendredis de 18h30 à 20h30, et ce, même pendant les vacances scolaires !

Contacts :

*Facebook : Badminton Jusséen

*Site internet : <http://badminton-jusseen.clubeo.com>

Les membres du bureau vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année sportive !

LES 30 ANS DU CLUB OMNISPORTS JUSSEEN

SECTION LUTTE

Le Club Omnisports Jusséen a été fondé en 1985 par Marc Antoine De Paola (dit Marco), ayant pratiqué la lutte dans sa jeunesse. Il a souhaité transmettre les vertus de ce sport ancestral aux jeunes Jusséens et ainsi canaliser leur énergie. Le club a démarré sur les chapeaux de roue jusqu'en 1988 comptant 60 licenciés, puis a connu un léger déclin suite à des complications personnelles.

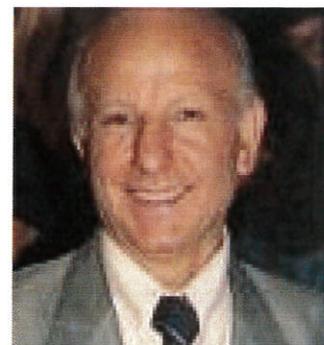
Marco a continué de diriger le club, concentrant toute son attention sur les quelques lutteurs qui lui restaient. Ainsi de 1990 à 1995 le club de lutte de Jussey terrassait la Bourgogne, l'Alsace et la Franche-Comté avec une équipe de choc, il a ramené une centaine de coupes, le COJ était souvent classé premier dans les différents tournois. Toujours très bien classé avec les jeunes au niveau régional de 1988 à 2008. A l'heure de participer aux championnats de France, les premiers à obtenir des résultats furent :

**JEAN-MARC DE PAOLA
LAURENT ET JEROME CONNEDERA**
Vice-champions de France 1987

WILFRIED ARRONDEL
2 titres de champion de France libre

ALEXANDRE DE PAOLA
2 titres de champion de France 96-97
3 titres de vice-champion de France 99
2 médailles de bronze 1997-1998

VIVIANNE MARTINEZ
5^{ème} au championnat de France 2009-10



FRANCINE DE PAOLA MARTINEZ
Championne de France 1993-94-95-96-97-98-99-2000
Championne d'Europe 1997 cadette, vice-championne d'Europe 98 -99 junior
6^{ème} au monde 98, 5^{ème} en 1999, 4^{ème} 2000 junior.
3^{ème} du monde sénior en 2006
Vice-championne d'Europe 2007, 3^{ème} aux championnats d'Europe en 2006-2007-2009

Aujourd'hui le Club Omnisports Jusséen est passé de 30 licenciés en 2008, à 54 en 2010 et 80 aujourd'hui. De retour sur Jussey depuis 2008, le comité départemental de lutte de Haute-Saône, le Conseil général de Haute-Saône et la direction départementale de Haute-Saône, profession sport 70, la ligue de Franche-Comté ont décidé de permettre à Francine De Paola d'accéder à un poste d'éducatrice sportive afin de faciliter son entrée dans la vie active après 15 ans de sport de haut niveau. Francine assure la continuité du club créé par son père depuis le début de saison 2010.

Francine a promu la lutte dans les écoles (environ 1200 enfants profitent d'un cycle d'initiation en lutte sur le secteur jusséen et la lutte se développe en Haute-Saône très rapidement.

Le COJ a obtenu 4 titres de champions de Franche-Comté en 2010, 5 en 2011 et 2012 et 6 en 2013. Cette année, de nombreux déplacements sont programmés sur la Haute-Saône (entraînements départementaux, compétitions, stages), ainsi que sur la Franche-Comté et la Bourgogne, avec 6 étapes majeures telles que la coupe de Franche-Comté, le perfectionnement technique au Pôle de Besançon et CREPS de Dijon, des compétitions nationales avec le Championnat de France, des stages et échanges sportifs internationaux avec l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie.



Le club des LIONS DE JUSSEY a la chance d'avoir un encadrement exceptionnel pour une zone rurale telle que Jussey et l'opportunité de se faire connaître dans toute la France grâce à nos lutteuses et lutteurs. Le COJ section lutte organise un entraînement quotidien pour l'équipe première qui se compose de 6 jeunes filles entrées cette année en sixième en section sportive au collège Louis Pasteur de Jussey. Ces jeunes deviennent les porte-drapeaux de Jussey.



LA BOULE JUSSEENNE TOUJOURS PLUS HAUT

La saison 2014 s'achève avec un bilan positif qui classe la Boule Jusséenne dans le haut du tableau au classement des clubs de Haute-Saône, terminant à la quatrième place derrière l'US Vesoul, Lure et l'ASPTT de Vesoul et devant Arc les Gray.

Trois équipes ont participé au championnat des clubs. Grâce à leurs bons résultats, Jussey 1 accède à la première division, Jussey 3 qui évoluait en 4^o division rejoint Jussey 2 en troisième division.

En championnat des clubs féminins première division, l'équipe féminine qui termine à la deuxième place derrière Lure et devant Autrey les Gray et l'US Vesoul, rate d'un rien l'accession en division régionale.

Dans le Trophée des vétérans saison 2014 nos aînés, comme l'année dernière, se sont bien comportés et se classent **11^o** (Watiotienne Christian) et **12^o** (Vuilleumard Jean-Marie) sur les cinquante meilleurs classés de la Haute-Saône.

En championnat 70, la triplète féminine, Armelle Burgos, Christine Belleney et Chantal Inocencio s'est inclinée de peu en 1/2 finale, de même que pour la triplète mixte composée d'Armelle Burgos, Christian Watiotienne et Jean-Marie Vuilleumard s'inclinant aussi de justesse en 1/2 finale.

Les concours printaniers seront reconduits en 2015 tous les vendredis soir de mai et juin.

Au programme 2015, déjà bien chargé, viendra s'ajouter un nouveau concours sous l'égide de la Commune de Jussey avec une importante dotation.

NOS MANIFESTATIONS 2015

- Concours officiel, coupe « MAGNEN »	dimanche 24 mai	à 14h15
- Championnat de Hte Saône Doublette jeune	mercredi (date à définir)	14h00
- Concours officiel, coupe « JET COMPUTERS »	dimanche 07 juin	à 14h15
- Championnat départemental de clubs	dimanche 21 juin	à 14h00
- Concours officiel prix «DE LA VILLE DE JUSSEY»	dimanche 28 juin	à 14h15
- Concours officiel, coupe « BRUNO DIDIER »	samedi 04 juillet	à 14h15
- Concours officiel, coupe « INTERMARCHE »	vendredi 14 août	à 19h00
- Championnat départemental de clubs	dimanche 30 août	à 14h00
- Challenge « PIERROT THIERRY » (ouvert à tous)	dimanche 06 sept.	à 14h00
- Championnat départemental de clubs féminins	date à définir	à 09h00

Concours printaniers en Mai/juin ouverts à tous, en doublette, tous les vendredis à partir de 20h30

La pétanque est une activité physique et sportive et n'est pas l'apanage des seuls retraités. La pratique de la pétanque est ouverte à tous, même sans licence. (La licence est obligatoire pour les compétitions officielles et s'élève à 22 euros/an, assurances incluses).

Contact et correspondance

Bernard MAGNIEZ Vice Président 13 Rue de la Pêcherie 70500 JUSSEY
bernardmagniez@orange.fr 03.84.68.13.90
Raphaël CICCARELLI Président 32 Grande Rue 70500 ST MARCEL
raphael.ciccarelli@nordnet.fr 03.84.68.77.83

Boulodrome du Petit Bois
Place du Champ de Foire
70500 JUSSEY



Le CLUB CANIN JUSSEEN,
un CLUB au SERVICE du « CHIEN CITADIN »

Une fin d'année prometteuse pour 2015



Fête du club

Le 21 juin, la fête annuelle du CCJ a réuni maîtresses, maîtres et chiens pour participer à un parcours de santé.



L'école du chiot = « jour J »



La rentrée de l'école du chiot 2014 s'est faite dans de bonnes conditions. La classe des chiots se compose de « petits » nés en 2014, l'année du « J », bienvenue à : Jango, Jana, Japy, Jazz, Joline, Jolya, sans oublier Djo, Rocky.

Dimanches bien remplis

Nous en sommes à la 6^{ème} édition du dimanche réservé au Cani-rando et Recherche utilitaire (RU).



Préparation du groupe de Cani-rando avant le départ



En RU, indice trouvé et découverte de la « victime »

Les stages

Le CCJ présente fin 2014 et pour 2015 des volontaires pour différents stages :

Moniteurs éducation canine 1^{er} Degré (Laura et Emerick).
Moniteur éducation canine 2^{ème} Degré (Pascal).
Commissaire en discipline d'obéissance (Emerick).

Méthode, organisation, pose de parcours en RU (Mireille et Philippe). Initiation Agility (Emerick et Laura).

Les aménagements



L'agrandissement du terrain de l'école du chiot se poursuit et déjà une cabane de rangement est en place.

Un anniversaire canin

Le Club Canin Jusseen a fêté, en septembre, les 15 ans de NOUCHKA, chienne née au XX^{ème} siècle. Ce qui correspond à 102 ans en âge humain !



Dernière nouvelle

Le CCJ...lieu de rencontres...
à suivre...



« Chers voisins »

Comme à la télévision, le CCJ vous présente :

« Nos chers voisins », locataires de la Vieille...



Article des membres du CCJ – Novembre 2014 – PL
INFORMATIONS ENTRAÎNEMENTS
Samedi 14h00/17h00
Rue du stade - 70500 JUSSEY GARE
Pour tous renseignements :

Présidente : Tél : 03.89.38.02.35 / Secrétaire : Tél : 06.81.98.95.08
angelique.demongeot@wanadoo.fr / m.clubcanin.jusseen@orange.fr



INVITATION

Olivier RIETMANN, Maire de Jussey,

et l'ensemble du Conseil municipal



Vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année et seraient heureux de vous recevoir à l'occasion de la cérémonie des vœux qui se déroulera le :

Samedi 17 janvier 2015 à 18h30

à la salle des fêtes de Jussey.



Pour une meilleure organisation, merci de confirmer votre présence par mail : mairie.jussey@wanadoo.fr ou directement à la mairie avant le 8 janvier 2015.

LA TRIBUNE

Jusséennes, Jusséens
Habitantes et habitants de Noroy,

Qu'est-ce qu'une Mairie ? Au-delà de ses fonctions purement administratives, la mairie est une maison commune, ouverte à tous, un endroit où chaque citoyen peut faire entendre sa parole, donner des idées, et aussi avoir accès à l'information relative aux affaires de la collectivité. Ainsi tout citoyen peut-il assister aux séances du conseil municipal, consulter au secrétariat toutes les délibérations tout comme les budgets de sa commune. C'est pour nous un principe essentiel de la « démocratie locale ».

La mairie est aussi le lieu où siègent vos élus, un lieu public où s'instaurent les débats et sont prises les décisions importantes, un lieu dédié à la réflexion et à l'échange. N'en déplaise à certains. Le débat contradictoire est celui qui fait avancer la pensée. Cette liberté d'expression, qui trop souvent contrarie le maire et sa majorité, est pourtant garante de la démocratie à laquelle nous sommes fortement attachés.

Alors quand Monsieur le Maire en pleine séance municipale annonce un sujet de manière très subjective « *Je vous le dis tout de suite, je suis contre* », qu'il présente à l'écrit des délibérations orientées avant même que la discussion ait eu lieu et le vote prononcé, qu'il dit « *Je vais prendre la parole et il n'y a personne qui s'exprimera après moi* », ou encore qu'il arrive à faire passer un vote à la majorité pour l'achat d'une maison dont il ne veut pas dire ce qu'il compte faire de cette acquisition, on peut se demander à juste titre si c'est une voix unilatérale qui va présider à la destinée de notre commune.

Souvenez-vous : nous avons sollicité Monsieur le Maire afin d'obtenir une permanence mensuelle de notre groupe à la mairie. La réponse est tombée, en juin dernier. Nous ne tiendrons pas de permanence, Monsieur le Maire s'y oppose : « *Je n'en vois pas l'utilité. La mairie n'est pas le lieu qui convient. Vous n'avez qu'à prendre un pas de porte au centre-ville* ». Une telle ouverture d'esprit laisse pantois. Et que dire de « *Dépendons de l'argent pour nous et que pour nous* » ? alors qu'une possibilité de faire rayonner et ouvrir notre territoire au tourisme en le labellisant « Parc Naturel Régional » s'offrait à nous ?

Tout ce qui a été fait avant n'est jamais bien. Argument facile et confortable mais on n'avance pas en restant dans la critique négative. D'ailleurs où en est l'audit qui devait mettre en lumière le supposé gouffre financier dans lequel était plongée la commune ? Ce qui avait été décrié avec force en réunion publique, qui devait être la première action mise en œuvre, est resté lettre morte et aucune annonce n'a fortement clamé que cet audit n'avait pas lieu d'être parce que les finances de la commune étaient saines.



Chers concitoyens, chères concitoyennes, nous ne nous démobilisons pas. Malgré toutes ces vicissitudes, nous continuerons à défendre les intérêts de tous les Jusséens sans parti pris aucun, toujours attentifs, ouverts, ayant à cœur de rendre Jussey et Noroy-lès-Jussey de belles petites cités où il fait bon vivre.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux de santé et de bonheur à vous et tous les vôtres pour 2015.

Frédéric BUISSON, conseiller municipal
Charlette PERRIN, conseillère municipale
Olivier SIMONIN, conseiller municipal

Maria-Laura FIDON, conseillère municipale et vice-présidente de la communauté de communes des Hauts du Val de Saône « Développement touristique et Culture ».

Infos pratiques

Contact : Mairie de Jussey – 23 Rue de l'Hôtel de Ville 70500 JUSSEY

Tel : **03.84.68.11.49**

Courriel : mairie.jussey@wanadoo.fr

Fax : 03.84.68.11.77

Horaires d'ouverture du secrétariat au public :

mardi, mercredi, vendredi : 9h-12h / 15h-17h30

jeudi après-midi sur RDV

samedi : 9h30-11h30

Passeports : sans RDV le mercredi après-midi et le samedi matin
sur RDV les autres jours

Des élus à votre écoute tous les jours sur rendez-vous :

Olivier RIETMANN, Maire

Jean-Luc QUIVOGNE, 1^{er} adjoint

Jean-Louis BILLY, 2^{ème} adjoint

Yvette MADRON, 3^{ème} adjoint et Maire déléguée de Noroy-lès-Jussey

Maison des services :

Adresse : Pré Jean-Roche
70500 JUSSEY



- **Les bureaux de la Communauté de Communes des Hauts du Val de Saône** **03.84.77.19.90**
- **L'Office de Tourisme** **03.84.92.21.42**
Horaires d'ouverture : d'avril à septembre (inclus) : du mardi au samedi de 9h à 13h
le vendredi de 14h à 17h
hors saison : le mardi de 9h à 13h
le vendredi de 14h à 17h
- **La Médiathèque intercommunale** **03.84.77.73.78**
Horaires d'ouverture : le mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h
le mercredi de 14h à 18h
le vendredi de 14h à 19h
le samedi de 10h à 16h

➤ ADMR

- L'Aide à domicile **03.84.92.26.26**
- Centre de soins **03.84.68.12.90**
- SSIAD **03.84.68.18.34**

➤ Le Relais de Service Public **03.84.77.73.77**

Horaires d'ouverture : le lundi de 9h à 12h

le mardi et le jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h30

le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h

- **Une borne de visio-services** est à disposition de la population. Elle permet de mettre en relation directe l'utilisateur et un agent de la CAF, de Pôle Emploi, de la CPAM ou de la Mutualité sociale agricole, évitant ainsi les déplacements jusqu'à Vesoul.

Numéros utiles :



- Gendarmerie : **03.84.68.06.17**
- Médecin de garde : **3966**
- Aide aux personnes âgées : **08.26.14.90.00**
- Maltraitance aux personnes âgées : **08.00.00.83.75**
- Alcool, drogue, tabac info service : **08.00.23.13.13**
- Alcooliques anonymes : **08.20.32.68.83**
- SIDA Info Service : **08.00.84.08.00**
- Centre antipoison de Strasbourg : **03.88.37.37.37**
- Etablissement français du sang : **03.81.61.56.15**
- SOS Amitié : **03.81.98.35.35**



Jussey, Terre de valeurs
Le bulletin d'informations de la commune
Tiré à 950 exemplaires
Editeur : Mairie de Jussey – 23 Rue de l'Hôtel de Ville 70500 JUSSEY
Directeur de la publication : Olivier RIETMANN
Imprimé par nos soins
Date de parution : décembre 2014